

Image not found or type unknown



Remboursement d'une robe de soirée

Par **maryb**, le **04/12/2009** à **17:45**

Bonjour,
J'ai acheté une robe de soirée dans un magasin pour le nouvel an mais celle-ci ne correspond plus au critère de la soirée. Je suis donc retournée au magasin pour demander un avoir mais la vendeuse a catégoriquement refusé de la reprendre et ne veut pas me faire d'avoir.
A-t-elle le droit de la refuser?
Et que puis-je faire pour me la faire rembourser?